

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



EXPO-TVDC-392 Yann Arthus Bertrand

LE CYCLE DE L'EAU

En 2025, la Chaire EARTH a continué de développer des projets et manifestations autour **de l'eau**. Une grande partie de nos activités se sont concentrées autour de la thématique devenue phare : Le Cycle de l'eau.

L'eau douce est une ressource rare et précieuse. Une ressource menacée en raison de sa surexploitation par les activités humaines. La menace vient notamment de sa raréfaction et de sa pollution. La menace se décline également dans de potentiels conflits naissant des difficultés d'accès à la ressource, et des actions humaines pouvant modifier sa répartition sur les différents territoires.

I LES MANIFESTATIONS

23 janvier 2025, conférence « Le changement climatique et ses conséquences sur la gestion de l'eau : Des équilibres quantitatifs et financiers à trouver et à conjuguer avec l'exigence de sobriété », sous la direction de Sophie Lambert-Wiber et Marianne Lefebvre, Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers.

12 novembre 2025, projection du film **Glaciers d'Arctique. État des lieux**, de Pierre Dugowson, à la Maison de la Culture et des Loisirs de Beaucouzé. La projection était suivie d'une rencontre débat en présence de Pierre Dugowson, Pia Nardelli et Corentin Guilhermic. Un événement organisé par la ville de Beaucouzé, en partenariat avec la Chaire EARTH.

5 au 19 novembre 2025, exposition photos **Chadar, Ice Immersion** de Christian Frémin à la Grange Dîmière, à Beaucouzé. Un événement organisé par la ville de Beaucouzé, en partenariat avec la Chaire EARTH.

20 novembre 2025, échanges et débats autour de l'éco-anxiété, dans le cadre du cycle "On en parle ?", Médiathèque Anita Conti de Beaucouzé. Un événement organisé par la ville de Beaucouzé, en partenariat avec la Chaire EARTH.

4 au 29 novembre 2025, exposition pédagogique **Les glaciers : des remparts en danger** à la médiathèque Anita Conti de Beaucouzé. Un événement organisé par la ville de Beaucouzé, en partenariat avec la Chaire EARTH.



Le cycle d'évènements "Le Cri de la Glace", organisé par la ville de Beaucouzé en partenariat avec la Chaire EARTH



LE COLLOQUE PHARE



Michel Forst introduit le colloque.

Le 4 décembre 2025, le Centre Jean Bodin a organisé un colloque portant sur « **La répression du militantisme écologique en Europe** » à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers.

L'évènement était placé sous la présidence de **Michel Forst**, rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement. La direction scientifique était assurée par Sophie Lambert-Wiber et François Hourmant.

Ce colloque d'envergure a réuni plus de 200 participants aux profils variés : militants, associations, enseignants-chercheurs ou encore citoyens curieux.



I POURQUOI CETTE THÉMATIQUE ?

Dans son rapport publié en 2024, Michel Forst, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les défenseurs de l'environnement, insistait sur le fait que « **la répression que subissent actuellement en Europe les militants environnementaux qui ont recours à des actions pacifiques de désobéissance civile constitue une menace majeure pour la démocratie et les droits humains** ». Michel Forst multipliait les exemples des voies empruntées par la répression du militantisme écologique : Interdictions de manifester, recours excessif à la force par les forces l'ordre, humiliations, intimidations, assimilation au terrorisme, ou lourdes condamnations, notamment en Autriche, en Allemagne, en Espagne et en Suède ». Tout converge selon lui vers une « **nette augmentation de la répression** ».

Partant de ce constat, François Hourmant et Sophie Lambert-Wiber ont fait le choix d'articuler leur colloque autour de **trois parties** : la liberté d'expression, la répression administrative et la répression pénale.

LES AUTRES ÉVÈNEMENTS

I Les mutations du droit face à l'écocentrisme

Le **8 octobre 2025**, le Centre Jean Bodin a organisé la 6^{ème} édition du colloque biennal des doctorants du CJB à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers. Trois doctorants du laboratoire ont oeuvré pour organiser cet événement : **Saba Alqabelat**, **Zakaria Arab** et **Meriem Sakli**.

L'écocentrisme, qui repose sur une vision intégrant l'humain comme partie intégrante des écosystèmes, constitue un défi pour les régimes juridiques centrés sur l'anthropocentrisme. Le colloque a permis d'approfondir cette problématique à travers trois axes principaux :

- Les fondements théoriques
- Les applications pratiques et études de cas
- Les perspectives d'évolution

I Cadre juridique de la RSE et impact sur les entreprises

Le **4 avril 2025**, Le Centre Jean Bodin et le Granem se sont associés pour organiser le colloque "Cadre juridique de la RSE et impact sur les entreprises" à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers. La manifestation était placée sous la direction de Catherine Deffains-Crapsky (Granem - UA), Solène Ringler (CJB - UA) et Aïda Bennini (Univ Caen).

La thématique du cadre juridique de la RSE et son impact sur les entreprises est d'une importance particulière à l'heure actuelle, car les entreprises sont de plus en plus évaluées et tenues responsables de leurs impacts ESG.

L'intégration des aspects RSE dans les stratégies financières est essentielle pour favoriser la transition vers une économie durable, réduisant ainsi les risques financiers liés aux changements climatiques et les risques de réputation associés aux pratiques de greenwashing.



Le comité d'organisation et les intervenants lors du colloque "Les mutations du droit face à l'écocentrisme".

LE CHLORURE DE VINYLE MONOMÈRE (CVM)

L'année 2025 a été marquée par la publication d'un rapport sur la « Contamination des réseaux d'eau français au chlorure de vinyle monomère : étude de cas sur l'insécurité sanitaire en France » par **Gaspard Lemaire**, doctorant en science politique sous la direction de François Hourmant.

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un gaz, employé dans la production du PVC (polyvinyle chloride), un **matériau omniprésent dans l'industrie** et notamment employé pour fabriquer certaines canalisations destinées à l'acheminement de l'eau potable.

Les canalisations en PVC fabriquées avant les années 1980 contiennent des résidus de CVM, qui se libèrent progressivement dans l'eau courante consommée par les usages. Or, le CVM est une substance reconnue comme **cancérogène certain** (groupe 1) pour l'être humain. Il provoque notamment deux formes de cancers du foie : les angiosarcomes hépatiques et les carcinomes hépatocellulaires.

LE CVM EN BREF :

275 000

mètres de canalisations contenant potentiellement du CVM

0,5 µg/L

taux de CVM par litre d'eau réglementaire, en Europe, en vigueur depuis 1998

+ de 80

articles de presse publiés en 2025 suite à l'alerte lancée par Gaspard Lemaire



PUBLICATIONS, CHIFFRES & ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

2025 EN CHIFFRES

8

manifestations organisées dans le cadre de la Chaire EARTH

3

colloques et journées d'études

5

conférences, workshops et performances artistiques

Plus de

80

articles de presse en lien avec la Chaire

Plus de

380

Inscriptions à nos événements



INTERVENTIONS DES MEMBRES DE LA CHAÎRE DANS DES MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES

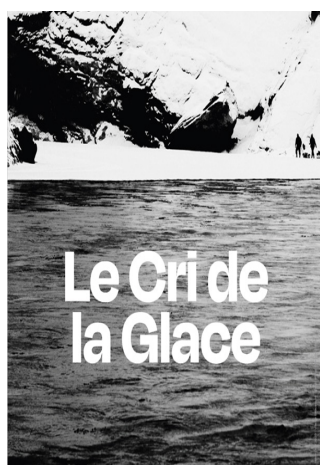
5 décembre 2025, Colloque "S'habiller du Vivant - Colloque conclusif du séminaire Écologie de la mode : vers de nouvelles vertus", participation de François Hourmant, Professeur de science politique à l'Université d'Angers, Paris, Collège des Bernardins

23 avril 2025, "The Shareholder Base of Green Bond Issuers at the Dawn of the Anti-ESG Movement", présentation devant l'Autorité des marchés financiers de Thaïlande par Diana Pop,

PUBLICATIONS PRINCIPALES

Gaspard Lemaire, « Contamination des réseaux d'eau français au chlorure de vinyle monomère », en ligne sur le site de la Chaire EARTH, 16 janvier 2025

Mathieu GIGOT, Arnaud de LAJARTRE, *La ville sous cloche ? Zéro Artificialisation Nette, densification et patrimoines culturels*, 2025, L'Harmattan, coll. Droit du patrimoine culturel et naturel, 236 p.



Rédaction : Lucie Flores

Conception graphique : Lucie Flores

Impression : Service reprographie de l'Université d'Angers

Photographie de couverture : Yann Arthurs Bertrand